**Dossier d’inscription 2018/2019 – UODL HANDBALL 1/3**

******

**COMMENT S’INSCRIRE A LA PRATIQUE HANDBALL DERIVE A L’UODL HANDBALL ?**

Pour toutes inscriptions :

**Réaliser les démarches administratives.**

Le dossier complet ci-joint est à retourner à Alexandra HUSSON en main propre ou par voie postale

(40B Avenue Victor HUGO, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE).

* Le dossier d’inscription UODL HB rempli et signé (pages 1 et 2/3).
* La fiche d’adhésion ASB qui vous permettra d’adhérer à la FSGT (page 3/3).
* Le certificat médical originalattestant l’absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (même si nous ne pratiquerons pas de compétition).
* 2 photos d’identités
* Le règlement de la cotisation.



**Fiche de renseignements**

Civilité O M. O Mme

Nom (ou nom de jeune fille) : Date de naissance : / /

Prénom : Ville de Naissance :

 Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél joueur :

Courriel joueur : @

Profession : Entreprise :



**Tarifs des cotisations**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Catégories** | **Validité** | **Prix** | **Ordre des chèques** |
| Licence FSGT | Annuelle | 40 € | UODL HANBDALL |
| Cotisation | Annuelle | 110€ | Alexandra HUSSON |

**Dossier d’inscription 2018/2019 – UODL HANDBALL 2/3**

ggg

**Fiche des Autorisations**

Je soussigné(e) agissant en qualité de Joueur majeur pour lequel une licence à la FSGT est sollicitée

Nom : Prénom : Né(e) le : / /

N° téléphone où nous pouvons vous joindre en cas d’urgence :

AUTORISE

* Tout préleveur, agréé par l’agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale de handball (IHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d’un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé. Je reconnais avoir pris connaissance qu’un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d’entrainer des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme).
* L’association à me filmer ou à me photographier pour la diffusion d’images liées aux activités du club (manifestations, compétitions, entraînements ou autres activités diverses du Club), sur les supports : sites internet du club ou des villes nous accueillant, les journaux locaux ou nationaux, la plaquette du club.
* L’accompagnateur en possession de ce document, à faire donner tous soins ou faire pratiquer toute intervention chirurgicale à la personne, ci-dessus mentionné, en cas de nécessité constatée par un médecin.

Fait à : Le :

Signature : Porter la mention « *LU ET APPROUVE*E »

**Règlement intérieur**

**Article 1.** La licence ne sera délivrée qu’après paiement de la cotisation, suivant les modalités convenues entre le licencié et le club.

**Article 2.** La licence est obligatoire pour s’entraîner 2 entraînements maximum est acceptés sans licence en début de saison.

**Article 3.** L’engagement contracté avec la licence est pour toute la durée de la saison

**Article 4.** En cas d’empêchement pour une séance, il est du devoir du licencié de prévenir la responsable.

**Article 5.** La conduite sportive est de rigueur : respect des partenaires et des règles du jeu, respect des installations, respect des horaires, en un mot : respect des autres.

**Article 6.** Les licenciés qui seront à l’origine de dégradations commises aux matériels et salles misent à la disposition du club seront tenus de rembourser ladite dégradation commise.

**Article 7.** Le bureau du club appliquera les sanctions qu’il jugera utiles lors du non-respect de ces règles élémentaires.

**Article 8.** Aucune cotisation ne sera remboursée, sauf cas extrême, après acceptation du bureau (frais du club déduits).

Je soussigné(e) reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte l’application.

Fait à : Le :

Signature : Porter la mention « *LU ET APPROUVE* ».

**Dossier d’inscription 2018/2019 – UODL HANDBALL 3/3**

**Cette fiche permet l’affiliation à la FSGT****